

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 04011
Numéro SIREN : 327 205 258
Nom ou dénomination : SEVENTURE PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 61677



20220616772021

DATE DEPOT : 15/06/2022

N° DE DEPOT : 61677

N° GESTION : 1983B04011

N° SIREN : 327205258

DENOMINATION : SEVENTURE PARTNERS

ADRESSE : 5-7 rue de Monttessuy 75007 Paris

MILLESIME : 2021

SEVENTURE PARTNERS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 362.624 euros
Société de Gestion de Portefeuille – Agrément AMF GP 01-040
Siège social : 5-7 rue de Montessuy – 75007 PARIS
327 205 258 RCS PARIS

Greffes du Tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

15 JUIN 2022

us le N° :

61677

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
EXERCICE 2021

Ce rapport contient les informations mentionnées aux articles L. 225-37-3 à L. 225-37-5 du Code de commerce, adaptées le cas échéant aux sociétés anonymes à directoire et conseil de surveillance.

1. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code du commerce obligent à rendre compte des rémunérations et avantages en nature versés à chaque mandataire social détenant également un mandat dans Natixis, société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Conformément aux règles de gouvernance de BPCE et de Natixis, les mandats exercés par les salariés de BPCE et de Natixis, ainsi que par Natixis en tant que personne morale, ne donnent pas lieu à versement de rémunération. Par conséquent, l'Assemblée Générale du 7 juin 2019, constatant que tous les membres du Conseil de Surveillance sont des collaborateurs salariés du groupe BPCE, a décidé de supprimer l'enveloppe de rémunération (i.e. les jetons de présence) fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 février 2014.

2. LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice.

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES ET CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, le présent rapport doit mentionner les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention correspondant à la définition visée ci-dessus n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

4. AUGMENTATION DE CAPITAL : ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS

Néant.

Le Conseil de Surveillance



**LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR
CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE**

ISABELLE DE CREMOUX			
Raison sociale	Forme juridique	Fonctions	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Président du directoire	
ENTEROME	SA	Administrateur	
HEALTH FOR LIFE MANAGEMENT	SARL	Gérant	
ISABELLE DE CREMOUX SAS	SAS	Président	
YSOPIA BIOSCIENCE	SA	Administrateur	
MAAT PHARMA	SA	Administrateur	SEVENTURE PARTNERS
LIMM THERAPEUTICS	SA	Administrateur	SEVENTURE PARTNERS
POLARIS	SA	Administrateur	SEVENTURE PARTNERS
TARGEDYS	SA	Administrateur	SEVENTURE PARTNERS

PIERRE AUMEUNIER			
Raison sociale	Forme juridique	Fonctions	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du directoire	

DAVID MANJARRES			
Raison sociale	Forme juridique	Fonctions	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du directoire	
IZICAP	SA	Administrateur	SEVENTURE PARTNERS
NEXESS SA	SA	Administrateur	SEVENTURE PARTNERS
PITCHY	SAS	Membre du comité d'administration	SEVENTURE PARTNERS
SAAGIE	SAS	Membre du comité d'administration	SEVENTURE PARTNERS
TALENTSOFT	SA	Administrateur	SEVENTURE PARTNERS

DOMINIQUE SABASSIER			
Raison sociale	Forme Juridique	Fonction	Représentant permanent
ABPPCE (Association Des Banques Populaires Pour La Création d'Entreprise)	Asso	Vice-Président du conseil d'administration	
NATIXIS PRIVATE EQUITY	SA	Directeur général	
A-VENTURE	SAS	Président	
ALLIANCE ENTREPRENDRE	SAS	Président du conseil de surveillance	
FLEXSTONE PARTNERS SAS	SA	Président du conseil de surveillance	
NAXICAP PARTNERS	SA	Président du conseil de surveillance	
BANQUE POPULAIRE DEVELOPPEMENT	SA	Administrateur	NATIXIS PRIVATE EQUITY
DAHLIA GESTION SA (Luxembourg)	SA	Président du conseil d'administration	
MERCOSUL MANAGEMENT	PLC	Administrateur	
CE DEVELOPPEMENT	SAS	Membre du conseil de surveillance	
CE DEVELOPPEMENT II	SAS	Membre du conseil de surveillance	
SEVENTURE PARTNERS	SA	Président du conseil de surveillance	
DARIUS CAPITAL CONSEIL	SA	Président du conseil d'administration	
MV CREDIT PARTNERS	LLP	Membre du conseil du supervisory board	
VAUBAN INFRASTRUCTURE PARTNERS	SCA	Membre du conseil de surveillance	
VAUBAN INSTRUCTURE PARTNERS HOLDING	SAS	Membre du Conseil	

BRUNO GORÉ			
Raison sociale	Forme Juridique	Fonction	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du Conseil de Surveillance	
SEM ZENITH CAEN	SAEM	Censeur	
BANQUE PALATINE	SA	Administrateur	
ROUEN NORMANDIE		Administrateur	
SAS NORMANDIE REBOND	SAS	Administrateur	
FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE	Association	Représentant permanent de CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, administrateur	

FONDS CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE POUR L'INITIATIVE SOLIDAIRE	Fonds de dotation	Représentant permanent de CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, administrateur	
IT-CE	GIE	Représentant permanent de CE NOUVELLE CALEDONIE, administrateur	
GROUPE HABITAT EN REGION	SAS	Représentant permanent de CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, administrateur	
NORMANDIE REBOND	SAS	Représentant permanent de CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, administrateur	
ALLIANCE ENTREPRENDRE	SAS	Membre du Conseil de Surveillance	
CAISSE D'EPARGNE CAPITAL	SAS	Membre du Conseil de Surveillance	
CE DEVELOPPEMENT	SAS	Membre du Conseil de Surveillance	
CE DEVELOPPEMENT II	SAS	Membre du Conseil de Surveillance	
CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	SA	Président du directoire	

JEROME URVOY			
Raison sociale	Forme Juridique	Fonction	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du conseil de surveillance	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	SA	Administrateur	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS PARTICIPATIONS
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	SA	Director	
ASAHI NATIXIS INVESTMENT MANAGERS CO. LTD		Director	
NATIXIS TRADEX SOLUTIONS	SA	Administrateur	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
THEMATICS ASSET MANAGEMENT	SAS	Membre du conseil de surveillance	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
SEELYOND	SA	Administrateur et Président du conseil de surveillance	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INNOVATION	SAS	Directeur général	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS PARTICIPATIONS 1	SAS	Directeur général	
NAXICAP PARTNERS	SA	Membre du conseil de surveillance	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
MV CREDIT LTD, PRIVATE LIMITED COMPANY		Director	
MV CREDIT FRANCE	SAS	Directeur général	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS PARTICIPATIONS 3	SAS	Directeur général	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS SINGAPORE LIMITED		Director	

PHILIPPE BERTRAND			
Raison sociale	Forme juridique	Fonction	Représentant permanent
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS PARTICIPATIONS 1	SAS	Directeur Général	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS PARTICIPATIONS 3	SAS	Directeur Général	
MV CREDIT FRANCE	SAS	Directeur Général	
MV CREDIT LIMITED	Limited	Administrateur	
AEW SA	SA	Administrateur	
KENNEDY FINANCEMENT LUXEMBOURG	SARL	Gérant	
KENNEDY FINANCEMENT LUXEMBOURG 2	SARL	Gérant	
OSSIAM	SA	Membre du Conseil de surveillance	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INNOVATION	SASU	Directeur Général	
DNCA FINANCE	SCS	Membre du Comité de Surveillance	Natixis Investment Managers
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	SA	Administrateur	Natixis Investment Managers Participations 1
DARIUS CAPITAL CONSEIL	SA	Administrateur	Natixis Investment Managers
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du Conseil de Surveillance	Natixis Investment Managers
NAXICAP PARTNERS	SA	Membre du Conseil de Surveillance	Natixis Investment Managers
ALLIANCE ENTREPRENDRE	SAS	Membre du Conseil de Surveillance	Natixis Investment Managers
H2O HOLDING SA	SA	Administrateur	
SEELYOND	SA	Administrateur	Natixis Investment Managers Participations 1

THEMATICS ASSET MANAGEMENT	SA	Membre du Conseil de Surveillance	Natixis Investment Managers Participations 1
NATIXIS TRADEX SOLUTIONS	SA	Administrateur	Natixis Investment Managers

JACKY BENDELAC			
Raison sociale	Forme Juridique	Fonction	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du conseil de surveillance	

LEONOR GIL LOPES			
Raison sociale	Forme Juridique	Fonction	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du Conseil de Surveillance	

LAURENT FERNANDEZ			
Raison sociale	Forme Juridique	Fonction	Représentant permanent
SEVENTURE PARTNERS	SA	Membre du Conseil de Surveillance	

SEVENTURE PARTNERS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 362.624 euros
Société de Gestion de Portefeuille – Agrément COB GP 01-040
Siège Social : 5-7 rue de Montessuy - 75007 PARIS
327 205 258 RCS PARIS
(la « Société »)
-o0o=-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2022

Première résolution

L'Assemblée Générale, après présentation du rapport de gestion du Directoire, des rapports du Conseil de Surveillance, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur lesdits comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale donne quitus au Directoire pour sa gestion jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, déterminé comme suit, s'élève à 5 710 861,83 € :

Résultat net comptable de l'exercice	4 226 352,39 €
Report à nouveau	1 484 509,44 €
Bénéfice distribuable de l'exercice	5 710 861,83 €

et décide de l'affecter de la manière suivante :

Dividendes	3 875 544,00 €
Report à nouveau	1 835 317,83 €
Total	5 710 861,83 €

Soit un dividende de 171 € par action. Ce dividende ouvre droit à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France.

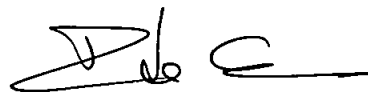
Il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende global*	Dividende par action*
2020	22 664	4 056 856,00 €	179 €
2019	22 664	1 949 104,00 €	86 €
2018	22 664	2 153 080,00 €	95 €

* Montant éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
Extrait certifié conforme à l'original
Isabelle de Crémoux
Président du Directoire



SEVENTURE PARTNERS


Société anonyme

5-7 rue Montessuy

75007 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Copie certifiée conforme à l'original
Isabelle de Crémoux
Président du Directoire


SEVENTURE PARTNERS

Société anonyme

5-7 rue Monttessuy

75007 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société SEVENTURE PARTNERS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEVENTURE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS



COMPTES DE L' EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

Sommaire

- Bilan au 31 décembre 2021
- Compte de résultat au 31 décembre 2021
- Annexes au bilan et au compte de résultat
 - . Règles et méthodes comptables
 - . Portefeuille - titres au 31 décembre 2021
 - . Tableau des immobilisations au 31 décembre 2021
 - . Tableau des amortissements & des provisions au 31 décembre 2021
 - . Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2021

SEVENTURE PARTNERS
Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF	BRUT	2021		NET	2020	PASSIF	2021	2020
		AMORTISSEMENTS & PROVISIONS						
ACTIF IMMOBILISE (I)						CAPITAUX PROPRES (I)		
Immobilisations incorporelles :						Capital		
. Logiciels	3 18 811,41	0,00		3 18 811,41	3 18 811,41	Prime émission/fusion	362 624,00	362 624,00
. Fonds de commerce	22 982,96	0,00		22 982,96	22 982,96	Reserve légale	2 942 527,07	2 942 527,07
	295 828,45			295 828,45	295 828,45	Reserves générales		
Immobilisations corporelles :						Report à nouveau		
. Matériels informatiques	4 575,96	3 847,70		728,26	1 276,81	Résultat de l'exercice	36 263,00	36 263,00
. Matériels et Mobiliers-Autres	3 741,11	3 741,11		0,00	1 276,81		29 891,87	29 891,87
	834,85	106,39		728,26				
Immobilisations financières :								
. TIAP	1 273 397,93	274 330,18		999 067,75	710 345,38		1 484 509,44	1 484 263,53
. Autres titres immobilisés	3,00	0,00		3,00	3,00		4 226 352,39	4 057 081,91
. Autres	1 224 894,93	274 330,18		950 564,75	661 842,38			
	48 500,00	0,00		48 500,00	48 500,00			
ACTIF CIRCULANT (II)						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Créances clients et comptes rattachés	17 231 115,06	0,00		17 231 115,06	15 755 788,55	Provisions pour risques	143 133,04	143 133,04
Autres créances	946 279,07	0,00		946 279,07	2 861 377,63	DETTES (III)	9 423 504,67	7 800 100,68
Valeurs mobilières de placement	4 821 989,86			4 821 989,86	4 994 622,00	Emprunts et dettes financières diverses	439 611,41	13 891,33
Disponibilités	2 500 986,00			2 500 986,00	2 507 931,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	767 891,94	1 038 001,40
	8 961 860,13			8 961 860,13	5 391 857,92	Dettes fiscales et sociales	2 816 773,74	3 266 132,70
						Autres dettes	5 399 227,58	3 482 075,25
Charges constatées d'avance (III)	99 083,00	0,00		99 083,00	70 825,34	Produits constatés d'avance (IV)	0,00	1 142,39
TOTAL GENERAL (I + II + III)	18 926 983,36	278 177,88		18 648 805,48	16 857 047,49	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	18 648 805,48	16 857 047,49

SEVENTURE PARTNERS

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2021

	2021	2020	PRODUITS	2021	2020
CHARGES					
Charges d'exploitation (I)	12 822 544,88	13 021 354,33	Produits d'exploitation (I)	18 590 859,76	18 757 496,94
Autres achats et charges externes	7 133 329,71	7 594 307,46	Total des commissions de gestion	18 562 557,81	18 656 194,63
Impôts, taxes et versements assimilés	585 196,87	601 410,35	Commissions de gestion-FCPI BP	5 943 260,99	5 846 748,91
Salaires et traitements	3 221 616,39	2 983 971,00	Commissions de gestion FCPI MASSERAN	1 579 083,34	1 670 584,68
Charges sociales	1 502 658,80	1 458 466,67	Commissions de gestion-FPCI & SCA	10 388 303,84	10 440 036,77
Intéressement	375 000,00	382 440,12	Commissions de gestion A-VENTURE	651 909,64	698 824,27
Autres charges d'exploitation	3 359,71	758,73	Total Produits divers -Reprises & Transferts de charges	28 301,95	101 302,31
Dotations aux amortissements et provisions	1 383,40		Autres commissions & Prestations administratives	25 264,00	34 832,92
			Reprises sur provisions	0,00	40 981,38
			Transfert de charges - Fonds	2 606,18	25 472,71
			Autres produits	431,77	15,30
Charges financières (II)	123 931,61	29 559,52	Produits financiers (II)	66 844,01	46 292,25
Intérêts et charges assimilés	2 390,35	2 371,42	Produits d'autres valeurs mobilières		
Dotations aux provisions sur titres	121 541,26	27 188,10	Autres intérêts et produits assimilés	44 064,01	19 510,36
Charges nettes sur cessions de V M P	0,00		Produits nets sur cessions de V M P		
			Reprises de provisions & Transf. charges	22 780,00	26 781,89
Charges exceptionnelles (III)	66 620,66	54 462,35	Produits exceptionnels (III)	339 432,77	64 994,68
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			Produits exceptionnels sur opérations de gestion	155 411,25	64 994,68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 620,66	54 462,35	Produits exceptionnels sur opérations en capital	184 021,52	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IV)	113 878,00	63 292,76			
Impôts sur les bénéfices (V)	1 643 809,00	1 643 033,00			
Total Charges VI = (I+II+III+IV+V)	14 770 784,15	14 811 701,96	Total Produits IV= (I+II+III)	18 997 136,54	18 868 783,87
Bénéfices (VII)	4 226 352,39	4 057 081,91	Pertes (V)		
TOTAL GENERAL (VI+VII)	18 997 136,54	18 868 783,87	TOTAL GENERAL (IV+V)	18 997 136,54	18 868 783,87

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Préambule :

Les chiffres indiqués dans l'annexe sont en milliers d'euros.

L'exercice social clos le **31/12/2021** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent clos le **31/12/2020** avait une durée de **12 mois**.

Le bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2021** présente un total de **18 649 K€**.

Le compte de résultat affiche un total de produits de **18 997 K€** et un total de charges de **14 771 K€** faisant ainsi apparaître un résultat (bénéfice) de **4 226 K€** après l'impôt sur les sociétés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Directoire.

❶ Faits caractéristiques de l'exercice :

Il n'y a pas de fait marquant ayant eu une incidence significative sur les comptes de l'exercice 2021. Les vagues successives de la pandémie de coronavirus ont pu être gérées selon les mêmes dispositifs de continuité d'activité que ceux mis en place au cours de l'année 2020. Dans ces conditions, Seventure Partners a poursuivi ses efforts de collecte auprès des clientèles professionnelles et non professionnelles (voir ci-après), investi significativement pour le compte des fonds gérés actuellement en période d'investissement et procédé à de nombreuses cessions, dont certaines ont permis des distributions aux porteurs de parts dites de *carried interest* dont fait partie Seventure Partners.

✚ Constitution de nouveaux fonds :

Le fonds professionnel de capital investissement DIGITAL OPPORTUNITIES FUND II a été constitué en mai 2021.

Le fonds professionnel de capital investissement BLUE FORWARD FUND FPCI - Alpha Compartiment a réalisé son premier *closing* en décembre 2021 (constitution définitive en janvier 2022).

✚ Appel des fonds :

La société a souscrit de nouveaux engagements, acquis des parts auprès des personnes ayant quitté la société, libéré des sommes au titre des appels de fonds, a vu certaines de ses parts de fonds annulées ou rachetées. Le tableau des immobilisations de l'annexe en synthétise les mouvements.

✚ Collecte :

FCPI Vie Numérique & Santé 2020-2021 : 19,6 M€ ont été collectés au titre de la seconde campagne de commercialisation réalisée fin 2021.

✚ Dissolution & liquidation des fonds :

3 FCPI ont été dissous au cours de l'exercice écoulé : Masseran Patrimoine Innovation 2011, Masseran Innovation IV et Seventure Premium 2013 mais leur période de liquidation a dû être prorogée en 2022, au-delà de leur date d'échéance réglementaire.

5 des 6 FCPI dissous l'année précédente pour lesquels la période de liquidation avait dû être prorogée en 2021 ont été définitivement liquidés sur la base de la valeur liquidative au 31 décembre 2021. Le FCPI Masseran Innovation III a, quant à lui, dû être à nouveau prorogé.

✚ Remboursement partiels des apports :

La société de gestion a procédé à 23 opérations qui ont bénéficié aux porteurs de 13 FCPI et aux investisseurs de 2 FCPI pour un total de 43,8 M€, réduisant à due concurrence les assiettes de calcul des commissions de gestion des FCPI.

✚ Dans le dossier contentieux Glowria, la provision de la condamnation des parties adverses accordée à Seventure Partners est maintenue pour couvrir le risque de non-recouvrement.

✚ Mouvements du personnel : l'effectif est de 23 personnes à la clôture de l'exercice à l'issue de l'arrivée de 3 personnes et du départ 4 personnes (dont un contrat de professionnalisation).

Au 31 décembre 2021 Seventure Partners gère les véhicules d'investissement suivants : 32 FCPI, 1 FCPI dans le cadre d'une gestion financière déléguée par Amundi Private Equity Funds, 10 FCPI et 2 RAIF enregistrés à Luxembourg. La société exerce aussi une activité de conseil en investissement pour le compte des sociétés A-Venture, une filiale détenue à 100% par Natixis Private Equity (NPE) et Health for Life Capital S.C.A. SICAR une société extérieure au groupe BPCE. Au total Seventure gère un encours (souscriptions nettes) d'environ 905 M€ à fin décembre 2021.

Seventure Partners a terminé son exercice fiscal sur un bénéfice net après impôt de **4 226 K€**, constitué de :

- un résultat d'exploitation : + 5 768 K€
- un résultat financier : - 57 K€
- un résultat exceptionnel : + 273 K€
- la participation : - 114 K€
- un impôt sur les sociétés de : - 1 644 K€

② Principes, règles et méthodes comptables

2.1- Généralités

Les comptes sociaux de Seventure Partners sont établis conformément aux principes et règles comptables françaises en vigueur.

(Règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général) :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

2.2- Méthodes d'évaluation des éléments d'actif et du passif

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Dans le cadre du contrat de bail de sous-location conclu avec Natixis Private Equity, à titre exceptionnel et purement commercial, une franchise totale de loyer principal a été convenue entre les parties pendant une période de 12 mois à compter de la prise d'effet du bail. La méthode de linéarisation des loyers sur la durée ferme du contrat, de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période, a été retenue. Le produit de la franchise de loyer est étalé sur la durée ferme du contrat, une charge à payer étant comptabilisée durant la période de franchise.

③ Notes sur le bilan

3 A-ACTIF :

3A.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan au coût historique d'acquisition et sont amorties principalement en mode linéaire suivant la durée prévisible d'utilisation des matériels et des logiciels :

Nature des immobilisations amortissables	Durée d'amortissement
Les logiciels	2 à 3 ans
Le matériel informatique	3 ans

- Fonds de commerce

Ce poste comprend le mali de fusion qui représente la différence négative entre l'actif net reçu de la société MASSERAN GESTION et la valeur comptable de la participation :

Biens	Valeur Comptable de l'actif net apporté	Valeur réelle	Plus-value latente	Mali affecté
MASSERAN GESTION	697 708,57	993 537,02		295 828,45
TOTAL	697 708,57	993 537,02		295 828,45

Le règlement ANC n° 2015-06 publié le 23 novembre 2015, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, prévoit que si la durée d'utilisation du fonds commercial est limitée, ce dernier doit être amorti sur sa durée d'utilisation.

Au cas présent, le fonds de commerce a une durée de vie non limitée et n'est pas amorti.

Un test de dépréciation, visant à comparer la valeur comptable et la valeur actuelle, fondée sur les critères ayant prévalu lors de son acquisition, et vérifier si une dépréciation est nécessaire, a été réalisé à la clôture de l'exercice et aucun indice de dépréciation n'a été relevé.

3A.2 - Immobilisations financières

L'inventaire du portefeuille titres au 31 décembre 2021 est établi par catégorie de titres de même nature, suivant la distinction Actions, Obligations et Parts des FPCI. Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Lorsque la valeur d'inventaire des fonds dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale au tiers de la durée de vie réglementaire hors prorogation est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence.

3A.3 - Provisions

Le détail des provisions pour chaque type d'immobilisation financière ainsi que la dotation ou reprise de l'exercice et la valeur d'inventaire sont indiquées dans le tableau de l'inventaire du portefeuille-titres.

3A.4 - Actif circulant (créances)

Les créances figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont des créances à court terme inférieures à un an. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3A.5 - Valeurs mobilières de placement (Opc)

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges.

Les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement (VMP) sont calculées de la façon suivante : à la clôture de l'exercice, il est procédé à un rapprochement entre le prix de revient des VMP et leur valeur estimative, et si nécessaire une provision pour dépréciation est constituée.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de provisions sont enregistrés dans la rubrique « produits financiers » ou « charges financières » du compte de résultat.

Au 31 décembre 2021, Seventure Partners a souscrit des contrats de comptes à terme pour un montant de 2,5 M€ (hors intérêts courus).

3 B-PASSIF :

3B.1 - Capital social :

Le capital social est composé de **22 664** actions d'une valeur nominale de **16 €** par action entièrement libérée.

3B.2 – Tableau de variation des Capitaux propres :

	<u>2020</u>	<u>Affectation résultat 2020</u>		<u>Augmentation de capital</u>	<u>Résultat 2021</u>	<u>2021</u>
		<u>Dividendes</u>	<u>Mise en report à nouveau</u>			
<u>Montants en K€</u>						
Capital social	363					363
Prime d'émission/fusion	2 942					2 942
Réserve légale	36					36
Réserves générales	30					30
Résultat 2020	4 057	- 4 057				0
Report à nouveau	1 484					1 484
Résultat 2021					4 226	4 226
Capitaux propres	8 912	-4 057	0		4 226	9 081

3B.3- Provisions pour risques et charges et passifs éventuels :

Une provision est constatée lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

*Tableau des provisions
(en milliers d'euros)*

<u>Situations & Mouvements</u>	<u>Provisions au début de l'exercice</u>	<u>Augmentations dotation de l'exercice</u>	<u>Diminutions</u>		<u>Provisions à la fin de l'exercice</u>
			<u>Montants utilisés au cours de l'exercice</u>	<u>Montants non utilisés repris au cours de l'exercice</u>	
<u>Rubriques</u>					
1. Provisions pour litiges :					
- Personnel					
- Exploitation	143				143
Total	143				143

3B.4- Dettes :

Les dettes figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont des dettes à court terme et moyen terme (voir l'état des créances et des dettes).

④ Notes sur le compte de résultat :

Au 31 décembre 2021 :

- ♦ Les produits d'exploitation s'élèvent **18 590 K€** avant la rétrocession de commissions de gestion dans le cadre des conventions de commercialisation passées avec le réseau BPCE et les réseaux extérieurs. Ces produits sont constitués de :
 - **5 943 K€** de commissions de gestion des FCPI Gamme BP et multi-réseaux
 - **1 579 K€** de commissions de gestion des FCPI Gamme CE
 - **652 K€** de commissions de conseil A-VENTURE
 - **10 388 K€** de commissions de gestion des FPCI et SCA
 - **25 K€** de prestations administratives
 - **3 K€** de transfert de charges

- ♦ Les charges d'exploitation sont constituées des autres achats et des charges externes représentant un montant de **12 822 K€** dont :
 - **2 266 K€** rétrocessions des frais de gestion des FCPI aux réseaux BPCE & aux tiers
 - **4 868 K€** d'autres charges externes
 - **3 222 K€** de salaires et accessoires de salaires
 - **1 503 K€** de charges sociales
 - **585 K€** d'impôts et taxes diverses
 - **375 K€** d'intéressement
 - **3 K€** d'autres charges d'exploitation

Le résultat d'exploitation est égal à : **5 768 K€**

- ♦ Le résultat financier est égal à **- 57 K€** et est constitué :
 - Une dotation aux provisions nette de reprise des parts de *carried interest* **-122 K€**
 - Reprise de provision pour dépréciation **23 K€**
 - Autres produits financiers nets **42 K€**

- ♦ Le résultat exceptionnel est égal à **273 K€**.
 - Plus-value de cession des parts de FCPI /FPCI est égale à **118 K€**.
 - Encaissements des produits des fonds liquidés s'élèvent à **155 K€**

- ♦ La participation des salariés s'élève à **- 114 K€**.

- ♦ Le montant de l'impôt sur les sociétés est égal à **1 644 K€**, dont **28 K€** au titre de la CSB 3,3%.

Le taux normal de l'impôt sur les bénéfices en 2021 est de 26,5% L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. C'est la méthode de l'impôt exigible.

L'exercice fiscal 2021 s'est terminé sur un bénéfice net après impôt sur les sociétés de **4 226 K€**.

⑤ Autres informations :

- Au 31 décembre 2021, Seventure Partners détient 100% des parts de la société HFL Management S.à r.l..

- Engagement retraite : indemnités de fin de carrière (IFC) :

Les engagements dus au titre des IFC ne présentent pas un caractère significatif compte tenu des facteurs suivants :

- Effectif non significatif,
- Taux de rotation du personnel important, ainsi que le critère de l'âge moyen et donc faible probabilité que les salariés soient encore présents dans l'entreprise à l'âge de départ à la retraite,
- Faible ancienneté des salariés,
- Faible montant des indemnités : la convention collective ASF limite le montant des indemnités dues en cas de départ à la retraite à l'initiative du salarié à 2 mois de salaire maximum (montant dû pour 30 ans d'ancienneté).

- Informations relatives aux entreprises liées :

- Immobilisations financières : Néant
- Dettes : Néant et Créances : Néant
- Dettes avec **Natixis** : **17 K€** et Créances : Néant
- Dettes avec **Natixis IM** : **161K€** et Créances : Néant
- Dettes et créances avec **Natixis PE** : Néant
- Charges et produits financiers entre les entreprises liées : Néant

- Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires du commissaire aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes sociaux de Seventure Partners ont été provisionnés pour un montant de **21K€** TTC pour 2021 et le montant des honoraires payés au titre de 2020 s'est élevé à **21 K€** TTC.

Les membres du Conseil de surveillance ne perçoivent aucun jeton de présence.

⑥ Évènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact sur la présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 n'a été identifié à la date de leur arrêté par le Directoire de la société.

Alliance Entreprendre et Seventure Partners, toutes deux filiales au sens de l'article L.233-1 du Code de commerce de Natixis Investment Managers, se sont rapprochées afin d'organiser la reprise par Seventure Partners de l'activité de gestion de FIP d'Alliance Entreprendre. Cette activité, qui comprend 13 FIP pour un encours sous gestion d'environ 128 m€, constituera une nouvelle activité au sein de Seventure Partners, aux côtés des autres activités déjà exercées. Il est prévu que le transfert de cette activité soit effectif au 1^{er} avril

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

Au 31 décembre 2021

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Valeur brute à la clôture de l'exercice D
<u>Immobilisations incorporelles</u>	318 811,41	0,00	0,00	318 811,41
. Logiciels	22 982,96			22 982,96
. Fonds commercial	295 828,45			295 828,45
<u>Immobilisations corporelles</u>	3 741,11	834,85	0,00	4 575,96
. Matériel de bureau et informatique	3 741,11			3 741,11
. Matériels et Mobiliers-Autres		834,85		834,85
<u>Immobilisations financières</u>	885 914,30	470 666,37	83 182,74	1 273 397,93
. T.I.A.P	3,00			3,00
. Autres titres immobilisés	837 411,30	470 666,37	83 182,74	1 224 894,93
. Prêts Société Civile	48 500,00			48 500,00
. Dépôts et cautionnements				
<u>TOTAL</u>	1 208 466,82	471 501,22	83 182,74	1 596 785,30

TABEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2021

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Valeur brute à la clôture de l'exercice D
<u>Parts de FCP, SICAV & CT</u>	2 507 931,00	2 500 986,00	2 507 931,00	2 500 986,00
Compte à terme CE (tx : 0,15%) dont IC = 7931	2 507 931,00	2 500 986,00	2 507 931,00	2 500 986,00

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Au 31 décembre 2021

	Montant à l'ouverture de l'exercice A	Augmentations (dotations) B	Diminutions (reprises) C	Montant à la clôture de l'exercice D
<u>Immobilisations incorporelles (I) :</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
. Logiciels				
<u>Immobilisations corporelles (II) :</u>	2 464,30	1 383,40	0,00	3 847,70
. Matériel de bureau et informatique	2 464,30	1 276,81		3 741,11
. Matériels et Mobiliers-Autres		106,59		106,59
<u>TOTAL (I + II) :</u>	2 464,30	1 383,40	0,00	3 847,70

TABLEAU DES PROVISIONS
Au 31 Décembre 2021

	Montant à l'ouverture de l'exercice A	Augmentations (dotations) B	Diminutions (reprises) C	Montant à la clôture de l'exercice D
<u>Provisions pour risques et charges (I)</u>	143 133,04	0,00	0,00	143 133,04
. Provision pour litiges - Personnel	0,00			0,00
. Provision pour litiges - Glowria	143 133,04			143 133,04
<u>Provisions pour dépréciation (II)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Immobilisations financières (III)</u>	175 568,92	121 541,26	22 780,00	274 330,18
. T.I.A.P				
. Autres titres immobilisés- FPCI	175 568,92	121 541,26	22 780,00	274 330,18
<u>TOTAL (I+II+III)</u>	318 701,96	121 541,26	22 780,00	417 463,22

Article L441-6-1 Créé par LOI n°2008-776 du 4 août 2008 - art. 24
Etat des échéances des créances et des dettes
 Au 31 Décembre 2021

CREANCES	Degré de liquidité			DETTES	Degré d'exigibilité		
	Montant brut	≤ 1 an	> 1 an = < 6 ans		> 1 an = < 6 ans	≤ 1 an	> 1 an = < 6 ans
De l'actif immobilisé							
Prêts							
Dépôts et cautionnements	48 500,00		48 500,00	Emprunts et dettes financières diverses	439 611,41	7 519,50	432 091,91
De l'actif circulant				Fournisseurs et comptes rattachés	767 891,94	598 699,43	169 192,51
Créances clients	946 279,07	897 060,04	49 219,03	Personnel et comptes rattachés	1 734 756,03	1 734 756,03	
Autres créances	4 821 989,86	3 857 126,05	964 863,81	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	886 727,12	886 727,12	
				Etat - Impôts sur les bénéfices	86 273,00	86 273,00	
				Autres impôts, taxes et assimilés	109 017,59	109 017,59	
				Autres dettes	5 399 227,58	2 781 352,05	2 617 875,53
Charges constatées d'avance	99 083,00	99 083,00		Produits constatés d'avance	0,00	0,00	
TOTAL	5 915 851,93	4 853 269,09	1 062 582,84	TOTAL	9 423 504,67	6 204 344,72	3 219 159,95
			0,00				0,00

SEVENTURE PARTNERS		INVENTAIRE FIN DECEMBRE 2021							
		SEVENTURE PARTNERS							
	V.U	qte	val compt	val venale	prov depr	+val lat.	int counis	dot. ppd	reprise ppd
TIAP COTES:									
Tekka	0,00	1 006 750	2,00	2,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TIAP NON COTES:									
Société Civile SEVENTURE parts A	1,00	1	1,00	1,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL (1)			3,00	3,00	0,00	0,00		0,00	0,00
PARTS DE FPCI :									
Quadrivium	63,31	1 471,524	147 152,56	93 162,16	53 990,40	0,00		53 990,40	0,00
HEL_SCA	1,06	27 173,92	27 173,92	28 782,62	0,00	1 608,70		0,00	0,00
HEL_Mngt_Sarl	125,00	100	12 500,00	12 500,00	0,00	0,00		0,00	0,00
HEL II RAIF-PRIMA	0,88	26 829,50	23 697,48	23 697,48	0,00	0,00		0,00	0,00
HEL II Alpha	0,21	87 448	18 270,65	18 270,65	0,00	0,00		0,00	0,00
HEL II RAIF-BIOMA	0,85	3 056,60	2 607,13	2 607,13	0,00	0,00		0,00	0,00
HEL Alpha	0,77	100 012	66 982,08	77 009,24	0,00	10 027,16		0,00	0,00
HEL Pharma	0,00	41 988	12 034,66	0,00	12 034,66	0,00		12 034,66	0,00
DDF	8,71	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
DDF II	0,04	212 000	7 420,00	7 420,00	0,00	0,00		0,00	0,00
BACOPA	9,53	112 300	58 923,75	1 072 125,00	0,00	1 013 201,25		0,00	0,00
AVE	0,35	13 834	4 818,67	4 818,67	0,00	0,00		0,00	0,00
Sport & Performance Capital	0,30	10 517	3 133,74	3 133,74	0,00	0,00		0,00	0,00
Blue Forward-Alpha	0,01	87 000	1 218,00	1 218,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Sous-Total FPCI			385 932,64	1 344 744,69	66 025,06	1 024 837,11		66 025,06	0,00
PARTS DE FCPI :									
CA INNOVATION 8 - Parts B	0,00	1 259	12 587,50	0,00	12 587,50	0,00		0,00	0,00
CA INNOVATION 9 - Parts B	0,00	543	5 430,58	0,00	5 430,58	0,00		0,00	0,00
SG INNOVATION 2011 - Parts B	78,50	359	3 590,00	28 181,50	0,00	24 591,50		0,00	0,00
BPL n° 14 - Parts B	Liquide	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
BPL n° 15 - Parts B	0,00	29 497	29 496,83	0,00	29 496,83	0,00		0,00	0,00
SEVENTURE INNOVATION n° 16 - Parts B	0,00	19 409	19 409,05	0,00	19 409,05	0,00		0,00	0,00
SEVENTURE INNOVATION 2012 - Parts B	0,00	10 431	10 431,00	0,00	10 431,00	0,00		0,00	0,00
SEVENTURE PREFERENCE INNOVATION 2013	131,42	10 690	10 690,00	1 404 879,80	0,00	1 394 189,80		0,00	0,00
SEVENTURE PREFERENCE INNOVATION 2014	135,90	7 086	7 086,00	962 987,40	0,00	955 901,40		0,00	0,00
CONNECT INNOVATION 2015 - parts B	86,27	633,71	6 587,10	56 826,91	0,00	50 239,81		0,00	0,00
CONNECT INNOVATION 2016-2017 - parts B	186,40	1 942,46	19 424,60	362 074,54	0,00	342 649,94		0,00	0,00
RELISE - Parts B	Liquide	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
RELISE 4 - Parts B	Liquide	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SEVENTURE PREMIUM 2012 - Parts B	Liquide	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SEVENTURE PREMIUM 2013 - Parts B	3,24	22 780	22 780,00	73 807,20	0,00	51 027,20		0,00	22 780,00
SEVENTURE PREMIUM 2014 - Parts B	20,33	9 976	8 976,00	182 482,08	0,00	173 506,08		0,00	0,00
SEVENTURE PREMIUM 2015 - Parts B	0,00	6 427	6 427,00	0,00	6 427,00	0,00		113,00	0,00
CONNECT INNOVATION ISF 2016 - parts B	0,00	1 047,37	10 473,70	0,00	10 473,70	0,00		10 473,70	0,00
CONNECT INNOVATION ISF 2017-2018 - parts B	10,00	1 326	13 260,00	13 260,00	0,00	0,00		0,00	0,00
BIO SANTE - Parts B	0,00	20 170	20 169,66	0,00	20 169,66	0,00		0,00	0,00
BIO SANTE 2012 - Parts B	0,00	8 885	8 885,00	0,00	8 885,00	0,00		0,00	0,00
BIO SANTE 2013 - Parts B	0,00	7 709	7 709,00	0,00	7 709,00	0,00		106,00	0,00
BIO SANTE 2014 - Parts B	0,00	7 927	7 927,00	0,00	7 927,00	0,00		328,00	0,00
BIO SANTE 2015 - Parts B	0,00	1 013,51	10 135,10	0,00	10 135,10	0,00		450,00	0,00
BIO SANTE 2016-2017 - Parts B	0,00	4 398,55	43 985,50	0,00	43 985,50	0,00		43 985,50	0,00
MASSERAN INNOVATION II - Parts B	Liquide	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
MASSERAN INNOVATION III - Parts B	70,74	327	0,00	23 124,91	0,00	23 124,91		0,00	0,00
MASSERAN INNOVATION IV - Parts B	261,27	378	0,00	98 760,06	0,00	98 760,06		0,00	0,00
MASSERAN INNOVATION V - Parts B	0,00	1 158,82	11 588,20	0,00	11 588,20	0,00		0,00	0,00
MASSERAN INNOVATION VI - Parts B	683,50	1 078	10 780,00	736 813,00	0,00	726 033,00		0,00	0,00
MASSERAN INNOVATION VII - Parts B	500,72	1 086,75	10 867,50	544 157,46	0,00	533 289,96		0,00	0,00
MASSERAN INNOVATION VIII - Parts B	52,79	1 217,01	12 170,10	64 245,96	0,00	52 075,86		0,00	0,00
MPI 2009 - Parts B (fsin FR0010739052)	Liquide	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
MPI 2010 - Parts B (fsin FR0010858274)	Liquide	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
MPI 2011 - Parts B (FR0011029511)	102,28	147	0,00	15 035,16	0,00	15 035,16		0,00	0,00
MPI 2012 - Parts B (fsin FR0011235365)	193,27	198,40	1 984,00	38 344,77	0,00	36 360,77		0,00	0,00
MPI 2013 - Parts B (fsin FR0011433226)	450,73	586	5 860,00	264 127,78	0,00	258 267,78		0,00	0,00
MPI 2014 - Parts B (fsin FR0011759562)	256,26	460	4 600,00	117 879,60	0,00	113 279,60		0,00	0,00
MPI 2015 - Parts B (fsin FR0012562759)	0,00	365	3 650,00	0,00	3 650,00	0,00		60,00	0,00
BIO SANTE 2018-2019	10,00	3 830	38 300,00	38 300,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SAPIENS INNOVATION 2018-2019	12,11	594	5 940,00	7 193,34	0,00	1 253,34		0,00	0,00
Vie Numérique et Santé 2020-2021	10,00	1 567	15 670,00	15 670,00	0,00	0,00		0,00	0,00
		0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
		0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
		0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
		0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Sous-Total FCPI			406 870,42	5 048 151,47	208 305,12	4 849 586,17		55 516,20	21 780,00
TOTAL (2)			792 806,06	6 392 899,16	274 330,18	5 874 423,28		121 541,26	21 780,00
ACTIONS de SA									
TOTAL (3)			0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
DEPOTS BANCAIRES									
TOTAL (4) = (1 + 2 + 3)			792 806,06	6 392 899,16	274 330,18	5 874 423,28		121 541,26	21 780,00
VALEURS MOB. DE PLACEMENT									
PALATINE MOMA B (FR0010611335)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL (5)			0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL (4 + 5)			792 806,06	6 392 899,16	274 330,18	5 874 423,28		121 541,26	21 780,00